

## Zoom sur la CPHSCT Drôme - Ardèche

### Qu'est-ce que la CPHSCT ?

La CPHSCT (Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) permet aux petites entreprises des secteurs de la production agricole qui n'ont ni délégués du personnel ni comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail propre de bénéficier d'une instance de concertation et de réflexion entre les partenaires sociaux (représentants des employeurs et des salariés) pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés agricoles.

### Quelles sont ses missions ?

Elle est chargée de **contribuer** à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité **des travailleurs des exploitations et entreprises agricoles à travers diverses actions** :

- ▶ Étude des risques professionnels d'un secteur (accidents du travail),
- ▶ Promotion d'actions concrètes en matière de sécurité,
- ▶ Promotion de la formation à la sécurité,
- ▶ Diffusion d'information (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, Pénibilité au Travail, ...)

La CPHSCT est à l'écoute des salariés et des employeurs qui rencontrent des difficultés en matière de santé et sécurité au travail.

### Comment nous contacter ?

Le Président : Christian JEAN 06 81 72 11 42

Le Secrétaire : Daniel PLAINDOUX 06 28 34 36 42